

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE

Vendredi 21 juin 2024 à 19h30

salle des fêtes

Place Frédéric Joliot Curie

95540 Méry-sur-Oise

ACTE DE CANDIDATURE

Comité Directeur

À adresser au CDVOBB par lettre recommandée avec avis de réception (cachet de la poste faisant foi) ou remise en main propre contre émargement ou par voie électronique avec accusé réception au plus tard le **21 mai 2024**.

Nom	Prénom			photo
Date de naissance	Sexe	Féminin	Masculin	
Adresse	E-mail			
Code Postal	Ville	Téléphone		
Association sportive	N°licence			
Profession	en activité	oui	non	
Je souhaite candidater en tant que médecin				

PARCOURS DANS LE BASKETBALL

- Pratiquez-vous ou avez-vous pratiqué le basketball en tant que joueur(euse) ? oui non
si oui, durée de pratique :
- Etes-vous ou avez-vous été dirigeant (e) dans une association sportive ? oui non
si oui, quelle(s) fonction(s) et durée ? :
- Etes-vous ou avez-vous été technicien (e) dans une association sportive ? oui non
si oui, durée de pratique ? :
- Etes-vous ou avez-vous été officiel (le) dans une association sportive ? oui non
si oui, durée de pratique ? :
- Etes-vous ou avez-vous été bénévole dans une association ? oui non
si oui, quelle(s) fonction(s) et durée :

DOMAINE D'INVESTISSEMENT AU COMITÉ

En fonction de vos compétences et vos envies, dans quel(s) domaine(s) ou commission(s) seriez-vous tenté de participer à la vie du comité ?

- | | |
|---------------------------------------|------------------------------|
| Administratif et fonctionnement | Trésorerie et comptabilité |
| Commission qualification & règlements | Communication - événementiel |
| Commission des Officiels | Commission sportive |
| Commission minibasket | Commission technique |
| Commission salles et terrains | Commission 3x3 |

MOTIVATIONS DU CANDIDAT

Ecrivez ci-après vos motivations :

Rappel des dispositions réglementaires :

Sont incompatibles avec les fonctions de membre du Comité Directeur :

- la fonction de Conseiller Technique Sportif
- toute appartenance au personnel salarié de la structure

Ne peuvent être élus au Comité Directeur :

- plus de 3 (trois) licenciés appartenant à un même club,
- les personnes de nationalité française condamnées à une peine qui fait obstacle à leur inscription sur les listes électorales,
- les personnes de nationalité étrangère condamnées à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée par une juridiction française, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales,
- les personnes à l'encontre desquelles a été prononcée une sanction d'inéligibilité à temps dans les conditions prévues par le règlement disciplinaire.

J'ai pris connaissance des incompatibilités propres à la qualité de membre élu du Comité Directeur conformément aux dispositions réglementaires et certifie ne pas être dans l'un des cas prévus.

Date :

Signature :

Comité Départemental du Val d'Oise de Basket Ball

189, bd André Brémont, Porte 4
95320 Saint-Leu-la-Forêt
Tél. : 07 71 22 00 49
Email : cdvobb@basket95.com

